

# RENCONTRES AVEC ARNO STERN

Formation en ligne  
au métier de Servant du Jeu de Peindre

## ARNO STERN TRAINING

Billy 86110 CHOUPPES

Téléphone +33 (0)1 45 48 75 55

Email [es@arnostern.com](mailto:es@arnostern.com)

### Renseignements administratifs :

N° de SIRET : 888 315 678 00018

Code APE 8559A

Déclaration d'activité 11756110375

site officiel :

[www.arnostern.com](http://www.arnostern.com)



**MARS-AVRIL 2023**

## DEVENIR PRATICIEN-SERVANT DU JEU DE PEINDRE

Arno Stern propose une formation au métier de Servant du Jeu de Peindre.

Cette formation – à la fois théorique et pratique – d’une durée de 5 weekends est, par son contenu, l’équivalent d’un cours de plusieurs semestres.

Cette formule de cours concentrée a été élaborée afin d’offrir les meilleures conditions économiques à des personnes venant de loin, pour apprendre un métier subtil et exigeant, basé sur l’indispensable connaissance scientifique de la Sémiologie de l’Expression ; il en résulte un nouveau concept de relations, alliant la rigueur et le respect de la personne, une stimulation à l’acte d’expression pour ceux qui sont conviés au Jeu de Peindre.

À la suite de cette formation, avérée depuis des décennies, de nombreux lieux pour le Jeu de Peindre se sont créés dans des pays proches et lointains.

Arno Stern offre la possibilité, aux nouveaux praticiens, de raviver leurs connaissances en des journées de ressourcement. Hors de toute structure contraignante, son désir est de maintenir le contact avec tous ceux qu’il a formés, pour les aider dans leurs réalisations et répondre à toutes les questions qui se présenteront à eux au cours de leur future activité.

A partir de 2014, la numérisation des tableaux archivés par Arno Stern depuis 1947, a permis une présentation innovante qui amplifie des phénomènes originaux et donne aux cours de formation un attrait nouveau.

## COURS DE FORMATION DONNÉ EN LIGNE PAR ARNO STERN

Conférences illustrées et entretiens, afin d’envisager d’une manière nouvelle l’acte traceur et la relation avec celui qui trace. (La formation étant réalisée en direct par Arno Stern et en interaction avec les participants, aucune retransmission différée n’est possible).

### DATES :

5 weekends du 3 mars au 2 avril 2023

### HORAIRES :

Les vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 mars

De 16:30 à 19:30

Les samedis 4, 11, 18, 25 mars, 1<sup>er</sup> avril

De 9h30 à 12:30 et de 14:30 à 18:30

Les dimanches 5, 12, 19, 26 mars, 2 avril

De 9h30 à 12:30 et de 14:30 à 16:30

### PRIX DU COURS DE FORMATION :

- A Personnes extérieures à l’I.R.S.E.-A.S  
ou personnes prises en charge **4600,00** €uros
- B Personnes membres de l’I.R.S.E.-A.S. **1800,00** €uros  
(Soit : cours 1800,00 €uros + Adhésion 2200,00 €uros)

Modalités de règlement : sur le bulletin d’inscription ci-après

## TRACER

La faculté de tracer apparaît très tôt parmi les gestes du petit enfant. Les toutes premières traces sont tributaires de ses capacités motrices. Elles se développent ensuite selon un processus programmé, et non comme certains l'ont pensé, grâce aux observations que l'enfant fait dans son environnement.

A l'ensemble des signes qui naissent dans cet enchaînement naturel Arno Stern a donné le nom de Formulation.

La Formulation n'est pas limitée à un âge. Elle accompagne la vie de chaque être humain dans toutes les phases de son existence.

L'intérêt pour le dessin enfantin, qui s'est manifesté il y a environ un siècle a, dès l'abord, conduit à des considérations erronées : On a cru que ce dessin sert à communiquer. On a cru que certains êtres sont plus doués que d'autres. On a cru que le dessin de l'enfant est une étape sur le chemin qui conduit à l'art. Sur cette triple erreur s'est développée l'éducation artistique et, plus récemment, la thérapie par l'art.

La trace peut être considérée d'une tout autre manière qui d'une part ne la limite pas à la période de l'enfance et, d'autre part, ne l'assimile pas à l'art.

## S'EXPRIMER

L'humanité s'est toujours servi de signes tracés pour communiquer. L'image a permis d'entrer en relation avec d'autres hommes et avec des puissances supérieures. Mais que la trace puisse être une émission sans destinataire, cela est demeuré un fait inconnu.

Or c'est lorsqu'elle n'est plus destinée aux autres – libérée de la nécessité d'être comprise par un récepteur – que la manifestation devient Expression de la Mémoire Organique, et cela a des conséquences insoupçonnées.

Une telle orientation de la faculté d'émission ne se produit que dans certaines conditions. L'Expression est suscitée et stimulée dans le Closlieu qui la met à l'abri des influences et des distractions.

Imaginez ce lieu soustrait aux pressions de la vie quotidienne ! Imaginez la réunion, en ce lieu, d'une douzaine de personnes qui ont désappris la compétition parce que ce qui s'affirme ici ce sont leurs différences – différences d'âges, de personnalités, d'origines ! Imaginez enfin une activité qui a les vertus du jeu et le sérieux d'une tâche sur laquelle se concentrent toutes les facultés de l'être.

Mais peut-on imaginer pareil engagement ? – des actes accomplis par une nécessité intérieure et qui ne produisent pas une œuvre. Ils se suffisent à eux-mêmes et donnent un plaisir inédit parce que, par cette trace, est délivrée une très ancienne rétention organique ; la Formulation est le seul mode de manifestation de cette mémoire-là.

Voilà ce qu'est la Trace dans le Closlieu. Elle appartient à un système cohérent et universel et elle peut émaner de chaque individu quel que soit son conditionnement culturel.

## SE REALISER

Arno Stern a créé le Closlieu il y a soixante-dix ans. C'est là – parce que l'émission est délivrée des influences qui la parasitent et la réduisent – qu'il a rencontré la Formulation et a pu l'étudier dans toute son originalité. Il a ensuite poussé plus loin son travail de chercheur en séjournant auprès de populations du désert et de la forêt vierge, à une époque (1960-70) où la scolarisation les avait encore épargnées, et en choisissant des tribus qui n'avaient jamais dessiné. Ces expériences lui ont permis de démontrer le caractère universel de la Formulation.

L'attention portée aux mécanismes de la Formulation exclut délibérément toute curiosité pour son contenu. Comprendre son fonctionnement est une démarche scientifique et c'est tout à fait autre chose que l'interprétation des dessins.

La connaissance de la Formulation prémunit contre l'étonnement, l'indiscrétion, l'intervention, l'accaparement. Le Praticien-Servant dans le Closlieu a acquis une attitude respectueuse envers la personne et envers la trace de la personne.

L'activité dans le Closlieu n'est pas une thérapie ; mais elle est préventive de thérapie, parce qu'elle stimule des capacités permettant à l'individu de se réaliser. Elle développe précisément des aptitudes que la culture a étouffées et elle fait de chaque être, quel que soit le moment dans l'existence où il s'adonne à la Formulation, une personne plus accomplie.

## LIVRES D'ARNO STERN en langue française

### OUVRAGES EPUISES :

- 1956 *Aspects et Technique de la Peinture d'Enfants*
- 1963 *Le Langage Plastique*
- 1966 *Une Grammaire de l'Art Enfantin*
- 1967 *Entre Educateurs*
- 1968 *Une Nouvelle Compréhension de l'Art Enfantin*
- 1973 *L'Expression ou l'Homo Vulcanus*
- 1970 *Initiation à l'Education Créatrice*
- 1974 *Le Monde des Autres*
- 1978 *Antonin ou la Mémoire Organique*

(Delachaux et Niestlé)

### OUVRAGES ACTUELLEMENT DISPONIBLES :

- 1989 Les Enfants du Closlieu (ou l'Initiation au Plusêtre)**
- 2007** 2ème édition illustrée Hommes & Groupes Editeurs
- 2005 Heureux comme un enfant qui peint**  
Editions du Rocher
- 2011 Le Jeu de Peindre** Editions Actes Sud
- 2013 Le Closlieu, le Jeu de Peindre et la Formulation**  
Editions HDiffusion
- 2014 L'Âge d'or de l'Expression** Editions DDB
- 2017 Le servent du Jeu de Peindre** Editions Amazon
- 2020 La Trace de la Mémoire organique** Editions Amazon

FORMATION AU METIER DE  
SERVANT DU JEU DE PEINDRE

**BULLETIN D'INSCRIPTION A**  
**PERSONNES EXTERIEURE A L'I.R.S.E.-A.S**

à envoyer  
par mail : [es@arnostern.com](mailto:es@arnostern.com)

*Ecrire lisiblement et en majuscules*

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

PAYS .....

E-M@IL .....

TELEPHONE .....PORTABLE.....

PROFESSION .....

s'inscrit à la formation en ligne donnée en ligne par Arno Stern,  
5 weekends du 3 mars au 2 avril 2023

A titre personnel : **4600,00 €** euros  
(soit 2200€ d'arrhes à l'inscription et 2400€ de solde)

Je suis pris en charge par un organisme : **4600€** payés selon convention

**par virement :**

Bank Name : LA BANQUE POSTALE  
Bank Address : La Banque Postale Centre Financier de Limoge, France  
IBAN : FR27 2004 1010 0610 9087 8N02 736  
BIC : PSSTFRPPLIM  
Account owner : ARNO STERN TRAINING

**par chèque** français : à l'ordre de **Arno Stern Training** (n'ajouter aucune autre information)

*Les conférences étant protégées par copyright, en signant ce bulletin d'inscription, je m'engage à ne pas en réaliser d'enregistrements, sous quelque forme que ce soit.*

*J'ai lu et j'accepte les C.G.V.*

DATE :

SIGNATURE :

coller ici  
photo d'identité  
récente

*(pour faciliter nos  
échanges pen-  
dant et après le  
cours)*



FORMATION AU METIER DE  
SERVANT DU JEU DE PEINDRE

**BULLETIN D'INSCRIPTION B**  
**PERSONNES MEMBRES DE L'I.R.S.E-A.S.**

à envoyer  
par mail : [es@arnostern.com](mailto:es@arnostern.com)

*Ecrire lisiblement et en majuscules*

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....VILLE .....

PAYS .....

E-M@IL .....

TELEPHONE .....PORTABLE.....

PROFESSION .....

s'inscrit à la formation en ligne donnée en ligne par Arno Stern,  
5 weekends du 3 mars au 2 avril 2023

Je règle ma formation soit **1800,00 Euros**

Bank Name : LA BANQUE POSTALE  
Bank Address : La Banque Postale Centre Financier de Limoge, France  
IBAN : FR27 2004 1010 0610 9087 8N02 736  
BIC : PSSTFRPPLIM  
Account owner : ARNO STERN TRAINING

**par chèque** français : à l'ordre de **Arno Stern Training** (n'ajouter aucune autre information)

*Les conférences étant protégées par copyright, en signant ce bulletin d'inscription, je m'engage à ne pas en réaliser d'enregistrements, sous quelque forme que ce soit.*

*J'ai lu et j'accepte les C.G.V.*

DATE :

SIGNATURE :

coller ici  
photo d'identité  
récente

*(pour faciliter nos  
échanges pen-  
dant et après le  
cours)*

f

## Conditions Générales de Vente (C.G.V)

### des Formations dispensées par Arno Stern Training

#### 1. Objet et champ d'application

1.1. L'action de formation nommée « Rencontre avec Arno Stern » a pour objet l'enseignement de la sémiologie de l'expression, à l'effet de promouvoir, d'assurer et de compléter la formation des étudiants de tout âge, ainsi que la formation professionnelle des personnes pouvant elles-mêmes exercer le métier de Servant du « Jeu de Peindre ». L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

1.2. Est éligible à la formation nommée « Rencontre avec Arno Stern », d'une durée de 75 heures via une plateforme numérique, toute personne inscrite et ayant réglé sa participation, ci-après nommée "le Bénéficiaire".

#### 2. Modalités d'inscription et de règlement

2.1. L'inscription se fait par bulletin d'inscription intégralement complété ou formulaire en ligne. Celle-ci est validée par mail, une fois le règlement (par virement bancaire ou chèque français) reçu.

Ou par contrat fourni par nos soins en cas de prise en charge par une tierce entité. (La formation n'est pas Datadockable).

2.2. 2 tarifs sont proposés (les formations sont exonérées de TVA par article 261.4 4°) :

- le tarif ordinaire de 4600€ (soit 2200€ d'arrhes à l'inscription et 2400€ de solde 4 semaines avant le cours)

- le tarif particulier proposé aux personnes membre de l'I.R.S.E.-Arno Stern à 1800€.

2.3. Le Bénéficiaire de la formation a besoin d'un poste de travail informatique (ordinateur ou tablette numérique) connecté à internet et d'un support pour prendre des notes. Pour les visioconférences prévues au cours de la formation, il est souhaitable que le Bénéficiaire de la formation ait une caméra et un micro.

2.4. Chaque Bénéficiaire reçoit, sous condition du paiement intégral de sa participation, et 48 heures avant le début de l'action de formation, un jeton de présence strictement personnel, qui lui permet de se connecter à la plateforme numérique dédiée (salle de cours virtuelle). Les bénéficiaires sont invités à participer à des essais techniques la veille du début de l'action de formation.

2.5 Le contenu de l'action de formation étant protégé par copyright, en signant le bulletin d'inscription, le Bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'enregistrements, sous quelque forme que ce soit, du matériel pédagogique.

#### 3. Attestation et Certification :

3.1. A l'issue de la formation en ligne « Rencontre avec Arno Stern », le Bénéficiaire reçoit une Attestation, les reçus ainsi que des documents utiles à sa pratique, envoyés par mail, sous réserve que le Bénéficiaire ait assisté à la formation dans son intégralité (connexion enregistrée automatiquement par le serveur et validée par l'utilisation du jeton de présence)

3.2. L'Attestation donne au Bénéficiaire la possibilité d'être Certifié SERVANT DU JEU DE PEINDRE s'il en a fait la demande, après une année scolaire de pratique, et qu'il répond aux exigences requises. La Certification lui donne le droit d'être référencé sur le site internet d'Arno Stern.

#### 4. Annulation ou report des formations par l'Organisme de formation

4.1. Conformément aux présentes conditions particulières, l'Organisme de Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation et doit en informer le Bénéficiaire le plus tôt possible. Le Bénéficiaire peut reporter sa participation sur la session suivante ou être entièrement remboursé des sommes déjà versées, par virement bancaire, après avoir fourni un IBAN.

4.2. Lorsque l'effectif de la formation est complet, l'Organisme de Formation se réserve le droit de reporter la participation du Bénéficiaire sur la session suivante, si les dates proposées conviennent à celui-ci.

#### 5. Annulation ou report de participation par le Bénéficiaire

5.1. Le bénéficiaire s'engage pour une durée ferme de 5 weekends qu'il ne pourra résilier qu'en cas de force majeure. En cas d'empêchement avéré, total ou partiel, soit la formation du Bénéficiaire est reportée, soit le solde lui est restitué par virement bancaire après réception d'un IBAN.

5.2. Le Bénéficiaire doit informer l'Organisme de Formation de toute absence à une heure de cours à laquelle il serait inscrit. Cette information doit être faite par e-mail à l'adresse [es@arnostern.com](mailto:es@arnostern.com).

#### 6. Respect des horaires et de la durée des formations

Le Bénéficiaire s'engage à prendre connaissance et à respecter les termes du règlement intérieur de l'Organisme de Formation. Le Bénéficiaire reconnaît qu'en cas de non-respect dudit règlement, il s'expose, à la seule discrétion du formateur, à une exclusion temporaire et/ou totale de la formation concernée.

#### 7. Réclamations, compétence d'attribution

Toute réclamation du Bénéficiaire devra être formulée par écrit à l'Organisme de Formation : [es@arnostern.com](mailto:es@arnostern.com) qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Poitiers.

## **Règlement intérieur Formation Arno Stern – dispensée par Arno Stern Training**

Le présent règlement s'applique à tou(te)s les stagiaires. Chaque stagiaire accepte les termes du présent contrat lors de son inscription à une formation dispensée par Arno Stern Training.

Les horaires de stage sont portés à la connaissance des stagiaires par le site internet [www.arnostern.com](http://www.arnostern.com). Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage : horaires de début et de fin de session, ainsi que les temps de pause.

Les stagiaires sont tenu(e)s de se connecter à la plateforme numérique (salle de cours virtuelle) sur laquelle se déroule l'action de formation en utilisant le jeton de présence (code alphanumérique) qui leur a été fourni 48 heures avant le début de la formation, jeton qui leur est strictement personnel. Afin de faciliter la communication pendant la formation, il est demandé aux stagiaires d'afficher, au moment de se connecter à la plateforme, leurs nom et prénom tels qu'ils apparaissent sur leur bulletin d'inscription.

En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir les responsables en charge de la formation et s'en justifier.

Les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles exposées aux responsables en charge de la formation.

Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation. Elle est réservée aux stagiaires ayant été présent(e)s pendant l'intégralité de l'action de formation.

### **Accès à la plateforme numérique de l'Organisme de formation**

Les stagiaires ayant accès, pour suivre leur stage, à la plateforme numérique (salle de cours virtuelle) dédiée, ne peuvent y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel de l'organisme de formation ou aux stagiaires.

### **Information et communication par fenêtre de discussion**

Lors de l'action de formation, une fenêtre de discussion écrite (« tchat ») est mise à disposition sur la plateforme numérique dédiée. Cette interface est utilisée pour les séances d'interactivité entre les formateurs et les stagiaires. En dehors de ces temps réservés aux échanges (questions-réponses, séances interactives), il est demandé aux stagiaires d'éviter d'utiliser cette interface, sauf en cas de problème urgent (problème technique, panne ou incident). La

publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites.

### **Entrée en application**

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1er janvier 2022.